

CARS PHILIPPIN

CONSIGNES ET CONDITIONS D'INSCRIPTIONS 2020

A LIRE OU RELIRE ATTENTIVEMENT ET A RESPECTER IMPERATIVEMENT

Nous vous rappelons les **consignes nécessaires à la bonne marche de nos sorties, aussi bien pour votre confort que pour notre gestion, en espérant que vous saurez les comprendre et surtout les appliquer.**

Inscription et règlement:

Dès que **vous avez l'intention de participer** à l'une ou plusieurs de nos sorties, veuillez nous le **faire savoir rapidement** afin de **bloquer votre place.**

Envoyez le bulletin d'inscription rempli correctement : **nom, adresse, téléphone, (portable et adresse mail éventuellement) et votre point de rendez-vous** si vous le connaissez. Joignez le chèque correspondant ou l'acompte.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans sa confirmation écrite.

Etablir impérativement un chèque par sortie en indiquant au verso le nom de celle-ci.

Vous pouvez **régler par carte bleue**, au bureau ou par téléphone, (dans ce cas, nous consulter).

Ne pas scotcher ouagrafer vos chèques avec les bulletins d'inscription.

Quand solder vos sorties ?

Au plus tard, **10 jours** avant le départ **pour les sorties d'une journée.**

Au plus tard, **30 jours** avant le départ **pour les voyages.**

Toute sortie non réglée sera automatiquement annulée, le report sur une autre n'est pas systématique (suite malheureusement à des abus) et une somme forfaitaire sera retenue

Pour les voyages, votre engagement **est confirmé à la réception du bulletin d'inscription** rempli et accompagné **d'un chèque d'acompte.** En cas de défection ou d'annulation pour toutes causes (maladie, hospitalisation ou tout autre raison) vous devez le faire savoir **dans les plus brefs délais** par téléphone puis **par courrier recommandé**. Les versements effectués **seront remboursés aux conditions particulières** mentionnées sur le bulletin d'inscription du voyage. Dans le cas de transports aériens, **les conditions seront celles de la Compagnie et non des Cars PHILIPPIN**.
Vous pouvez prétendre à l'ouverture d'un dossier de remboursement par l'assurance, que si le voyage est réglé en totalité.

Les Cars PHILIPPIN et ses prestataires se réservent le droit de modifier les programmes sans en altérer le contenu, certains menus sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changement.

A très bientôt avec nous

30bis, Rue des Blés d'Or BP 93
93622 AULNAY SOUS BOIS CEDEX
Tél. 01 48 67 38 27 – Fax 01 48 65 93 13
Code APE 4939B – HA 093 97 0001/APS